



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 49

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	

Membres absents :

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Joël MEKHANTAR pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : FINANCES

Tarifs des billets d'entrée et prestations du Pôle Culturel de la Cité de la Gastronomie et du Vin de Dijon – compléments au rapport du 21 Mars 2022

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil municipal, la fixation des tarifs complémentaires et droits de place relatifs aux billets et prestations (ateliers, visites théâtralisées,...) vendus au Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon.

Il vient notamment compléter les premiers tarifs délibérés en Conseil municipal du 21 mars 2022 pour l'ouverture du Pôle Culturel le 6 mai 2022 en proposant des prestations pour les groupes, entreprises et comités d'entreprises.

Ces nouvelles offres s'inscrivent dans la stratégie commerciale mise en place avec les partenaires privés de la Cité, visant notamment à augmenter, en complément de la clientèle individuelle, la clientèle groupes via des tours opérateurs, autocaristes, comités d'entreprises...et la clientèle entreprises.

Rappel des modalités de gestion des paiements

Afin de piloter de façon rigoureuse les recettes issues des ventes et remises de billets, en ligne ou sur site, la Ville dispose d'un dispositif de billetterie spécifique opéré par la société INGENIE.

Par ce biais, les visiteurs peuvent acheter des billets leur permettant d'accéder à des visites/animations organisées uniquement par la Ville mais aussi à des billets couplés (offre VILLE + offre d'un des partenaires de la Cité).

Les gratuités et les tarifs réduits votés pour l'accès aux activités du Pôle Culturel sont aussi intégrés dans ce système de billetterie, ce qui en permet le suivi précis.

Dans le cas des billets couplés, l'outil de billetterie permet de répartir entre la Ville et les partenaires les recettes encaissées, sans que le visiteur ait à faire plusieurs manipulations et en toute lisibilité pour les services fiscaux.

Des tableaux de bord permettent un suivi de la fréquentation du Pôle Culturel par produit et par type de visiteurs (individuels, groupes,...).

Détail des nouveaux éléments tarifaires

- Show culinaire (à la Cuisine Expérientielle ou au Foyer):

Tarif unique : 10 € par personne

- **Pass Annuel d'accès aux espaces culturels** : possibilité de délivrer le pass annuel sans limite de date pour les personnes travaillant au sein des entreprises de la Cité (groupe KREI, groupe EPI 21, Bamagotchi, librairie gourmande, salarié du Pôle Culturel, salariés du CIAP, salariés de l'Office de Tourisme de Dijon Métropole)

- **Billets Espaces Culturels + une visite guidée d'une des expositions** : actuellement ce billet est à 13 € par personne pour les individuels et à 12,50 € pour les groupes. Il est proposé d'appliquer aux revendeurs touristiques, CSE, Groupes de 10 personnes et plus le tarif suivant : 10,50 € (au lieu de 12,50 € actuellement)

- Atelier culinaire à la Cuisine Expérientielle (atelier à la journée animé par un professionnel) :

Tarif unique : 35 € par personne

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les nouveaux tarifs pour les billets d'entrée et prestations vendues, dans les conditions proposées

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)